LES EFFORTS CONSENTIS PAR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE RISQUENT DE SE VOLATILISER

Benaïssa évoque un dysfonctionnement majeur

En dépit des efforts accomplis par l'Etat pour promouvoir le secteur de l'agriculture et du développement rural, les séquelles d'un dysfonctionnement majeur sont toujours là. Rachid Benaïssa s'explique.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Lors d'une conférence de presse précédée par une rencontre qui a réuni le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et les cadres centraux et autres responsables d'organismes et instituts, Rachid Benaïssa a soulevé plus d'un problème qui risque de déstabiliser un secteur qui peine depuis plusieurs années déjà à décoller.

En effet, malgré la mise en place d'un système de régulation, de stockage et de déstockage, la majorité des prix des fruits et légumes reste inabordables pour les ménages algériens.

Pour Benaïssa, ce problème existe réellement, mais le système de régulation a permis de limiter les dégâts.

En d'autres termes, explique le ministre, «le problème est d'ordre climatique et naturel en premier lieu. Car les fruits et légumes sont saisonniers. La pomme de terre, par exemple, ne peut être produite durant l'été ou au mois d'octobre, c'est ce qui explique la hausse des prix. Mais en parallèle, il faut dire que si ce n'était pas le système de régulation mis en place par le département de l'Agriculture, la pomme de terre, qui, vendue actuellement à 70 DA, aurait coûté le double. Il faut aussi savoir qu'il s'agit d'un processus qui vient de se mettre en marche. Il ne peut donc pas porter ses fruits du jour au lendemain».

Pour régler le problème, le ministère de l'Agriculture compte multiplier les filières et c'est à travers cette option, assure-t-il, qu'on va y arriver. Or, il y a un autre problème beaucoup plus sérieux qui se pose. C'est le circuit de commercialisation.

Bien qu'à demi-mot, le ministre a avoué que, à défaut d'existence d'un circuit de commercialisation, tous les efforts et les moyens mis en place par l'Etat risquent de s'avérer inutiles.

«La question est justement là. Nous avons une volonté d'organiser le circuit de commercialisation, mais actuellement il est géré par les professionnels eux-mêmes», a-t-il indiqué. Mais pour le ministre, ceux qui ont tout à gagner dans cette affaire, en premier lieu, ce sont les agriculteurs.

Ces derniers, qui bénéficient actuellement d'un soutien total de la part du ministère et de différents systèmes les mettant à l'abri de la faillite, doivent comprendre que pour aller plus loin, il faut se professionnaliser. «Certes, c'est tout le monde qui veut gagner, mais il faut que ce soit d'une manière durable et raisonnable», a-t-il ajouté tout en précisant que ce problème – un véritable cercle vicieux — est récurrent et va se poser encore durant plusieurs années.

Pour le moment, et afin d'y remédier, le ministre a évoqué «une politique de tentative de régulation». Par ailleurs, en s'adressant à ses cadres centraux, Benaïssa s'est montré quelque peu critique et non satisfait des résultats de la campagne agricole 2008/2009.

Bien que le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du renouveau de l'économie agricole soit globalement positif, selon les chiffres avancés, le ministre n'avait pas l'air tout à fait content. «Hormis la tomate industrielle et les viandes blanches pour lesquelles les résultats enregistrés sont en deçà de nos objectifs 2009 et des résultats de la campagne précédente, tous les autres sont positifs, y compris pour le lait (+ 7 % par rapport à 2008), la collecte de lait (+37 % par rapport à 2008) et les œufs (+ 10 % par rapport à 2008)», est-t-il mentionné dans le rapport. Or, pour le ministre, les résultats restent loin des objectifs fixés.

Concernant la mise en œuvre des contrats de performance pour le renouveau de l'économie agricole, le ministre a précisé que les responsables chargés de l'opération en sont actuellement à 2000 projets identifiés. Or l'objectif est d'atteindre 12 000 projets d'ici à 2014.

«Pour cette fois-ci, nous allons fermer l'œil sur ce dossier, parce que c'est votre première année d'expérience, mais dorénavant, il faudra accélérer le processus. Le train s'est mis en marche, et vous, vous êtes toujours à la gare. Il est temps de se réveiller, car le train va adopter un rythme beaucoup plus fort. Nous n'allons attendre personne», a-t-il menacé.

S'adressant aux directeurs des forêts, Benaïssa a exigé que le bilan de l'année prochaine soit présenté commune par commune et non pas d'une manière vague et anarchique. Visiblement en colère contre ces derniers, le ministre s'est interrogé sur le fait que les mécanismes soient en place mais les résultats ne sont pas encore là.

«Tous les programmes sont entre vos mains, vous avez le budget qu'il faut, nous pouvons accepter un démarrage lent, mais non pas des retards», a-t-il enfin conclu.

M. M.

FACE À LA RECRUDESCENCE DES EXPULSIONS

La LADDH exige des solutions

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) — aile Zehouane — tire la sonnette d'alarme face à ce qu'elle considère comme une «recrudescence des expulsions». Le phénomène serait tel qu'Amnesty International s'y intéresse.

Nawal Imès - Alger (Le Soir)- Pas moins de 108 dossiers ont été réceptionnés par le comité SOS Expulsions qui parle de 171 enfants et de dizaines de personnes âgées jetés à la rue. Si elle ne conteste pas le fait que des propriétaires veuillent récupérer leurs biens, la LADDH estime que la justice devrait être plus regardante sur les dossiers qui lui sont transmis et que les pouvoirs publics doivent penser à des alternatives pour venir en aide aux personnes expulsées.

Le comité SOS Expulsions se demande, en effet, «comment la justice peut-elle avec une facilité aussi déroutante expulser une famille qui occupe un logement depuis l'indépendance ? Comment peut-elle ignorer les droits consacrés en décidant de jeter à la rue des personnes âgées alors que la loi stipule qu'elles bénéficient du droit au maintien sur les lieux ? Comment la justice, malgré les justificatifs présentés, décide-t-elle d'expulser des familles entières quand il est aisé de se rendre compte qu'il s'agit clairement d'une escroquerie ou d'abus de confiance ?»

Autant d'interrogations qui font dire à Mme Zehouane que «la question des expulsions est d'une grande dangerosité, car elle met en péril la stabilité sociale». Que faire face à cela ? Le comité a formulé plusieurs propositions. Il appelle l'Etat à «assumer ses responsabilités pour reloger les familles expulsées dans les plus brefs délais, à prendre des mesures d'accompagnement, comme les chalets, pour stabiliser les familles, à revoir la législation relative aux expulsions, notamment la création de cellules d'enquêtes sociales et de suivi au niveau des tribunaux».

N. I.

L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS MET EN GARDE

L'inscription à la DV loterie est totalement gratuite !

Pour les Algériens qui veulent tenter leur chance et s'installer aux Etats-Unis, ils ont jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire au programme de la loterie 2011 et obtenir l'un des 50 000 visas accordés annuellement dans le cadre de la politique d'émigration planifiée et prônée par ce pays.

C'est ce qu'a révélé hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, la consule, Mme Jennifer Noisette, en mettant en garde contre les pratiques de certains sites Internet et cybercafés qui ont trouvé dans ce programme un filon en or pour engranger des bénéfices sur le dos des demandeurs de visas «ni les sites Internet ni les cybercafés n'ont été mandatés par son département pour inscrire les gens au programme des 50 000 visas permanents», «l'inscription à la DV loterie, a-t-elle martelé, est totalement gratuite» en insistant sur le fait que bien que cette pratique soit illégale, aucune plainte n'a été déposée contre ces cybercafés qui utilisent l'emblème des Etats-Unis pour faire croire aux Algériens que leur business a reçu l'aval de l'ambassade.

Pour elle, «ce n'est ni plus ni moins qu'une arnaque !». «Les gens qui sont intéressés par le programme peuvent visiter le site www.travelstate.gov et se renseigner sur les modalités d'inscription».

L'opération qui a débuté le 2 octobre commence à connaître un vif intérêt des Algériens désireux de s'installer définitivement chez l'Oncle Sam. Ce sont des milliers d'inscrits au programme de la DV loterie (diversity visa).

La diplomate a indiqué qu'en «2008, quelque 1957 Algériens ont été tirés au sort, 774 ont obtenu leurs visas. En 2009, 2205 ont été tirés au sort et seuls 756 ont bénéficié de la carte de résident».

L'oratrice a expliqué que «ceux qui ont été écartés du tirage au sort soit, ont été exclus, soit parce qu'ils ne possèdent pas les qualifications requises pour l'obtention du visa, soit qu'ils aient omis sciemment ou par méconnaissance de mentionner leurs épouses et leurs enfants de moins de 21 ans».

Une omission qui, apparemment, peut faire perdre le sésame.

Fatma Haouari

SYMPOSIUM NATIONAL SUR LE MUTUALISME

Un nouveau visage pour la CMA ?

La Caisse mutualiste d'Algérie (CMA), qui fête ses quarante ans d'existence, veut donner un coup de jeune à l'activité mutualiste en Algérie, en déclin ces deux dernières décennies. Un nouveau visage pour la CMA ? C'est un défi que la Caisse compte relever à travers le débat et les échanges d'idées.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - Dans un premier temps, la Caisse mutualiste d'Algérie (CMA) organisera un symposium national sous le thème «le mouvement mutualiste en Algérie, état des lieux et perspectives».

Au programme de ce symposium prévu les 15 et 16 octobre porchains, plusieurs communications consacrées entre autres à l'état des lieux de la mutualité en Algérie. Les nombreux chercheurs et représentants de différents ministères exposeront «les éléments d'économie mutuelle et les perspectives du mouvement mutualiste en Algérie, en passant par l'évocation de la mise en œuvre de la contractualisation des relations entre les établissements de santé et les organismes de sécurité sociale». Selon M. Berrouk, président du conseil d'administration de la CMA, cette rencontre est avant tout un travail de synthèse qui rend hommage à la contribution des premiers participants.

Elle s'adresse également à ceux qui veulent participer à l'édification d'une société solidaire et saine. «Il est avéré que le mouvement mutualiste en Algérie, qui a pris naissance durant la période coloniale et les deux premières décennies de l'indépendance, a connu un essor extraordinaire, et voilà que ces deux dernières décennies, il a connu un déclin tant inexpliqué qu'inexplicable», est-il dit dans le communiqué de la CMA.

Les facteurs ayant conduit à ce déclin émaneraient, selon les mutualistes algériens, des courants mutants en matière socio-économique du pays, et du manque des leaders mutualistes surpris par ses mutations et leur retombée sur l'activité mutualiste en Algérie.

Les mutations opérées sur le marché de l'emploi, la restructuration ou la dissolution de certaines entreprises et la privatisation ont donné «un effet sous serre», estime Berrouk. Tous ces faits auront conduit, d'après lui, à une dérégulation du cadre mutualiste à travers l'arrivée d'agents et d'opérateurs n'ayant aucune vocation mutualiste entraînant une concurrence féroce et déloyale. «Nous nous devons de réfléchir pour relever ce défi et de dégager les voies et moyens à même de développer d'autres volets en matière d'actions au profit des mutualistes», souligne M. Berrouk.

Ainsi l'objectif recherché à travers ce genre de manifestations est la convergence d'intérêt des mutualistes, des pouvoirs publics et des employeurs pour assurer un véritable épanouissement du travailleur algérien et cela à travers une rationalisation de l'activité mutualiste.

Le symposium tend à tracer les perspectives d'avenir du mutualisme algérien. Du moins c'est ce qu'espère la CMA.

W. Z.